



PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

SIVOS

de

Graveron-Sémerville

Tournedos-Bois-Hubert

Le Tilleul-Lambert

2024-2027

***Le présent Projet Educatif de Territoire est porté par
la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
Conformément aux compétences définies dans ses statuts,
représentée par***

Jean-Paul Legendre, Président

Martine Saint-Laurent, Vice-Présidente « Soutien Vie Locale »

Il concerne

***l'ensemble des élèves des écoles élémentaires et maternelles du SIVOS GTT
recouvrant les communes de Graveron-Sémerville, Tournedos-Bois-Hubert, Le Tilleul-
Lambert et membres de la Communauté, soit 111 enfants.***

Correspondant :

Claude Frayssinet, Directrice des services à la population

**1, chemin Saint Célerin
BP 47
27110 Le Neubourg**

Tel : 02.32.34.04.41

claud.frayssinet@paysduneubourg.fr



SOMMAIRE

PRESENTATION	p. 5
I. LES RESSOURCES DU TERRITOIRE	p. 7
I.I. RESSOURCES COMMUNAUTAIRES	
I.I. 1 LA PETITE ENFANCE	
I.I. 2 LA JEUNESSE 12-17 ANS	
I.I. 3 LES SERVICES COMMUNAUTAIRES	
I.II. LES AUTRES DISPOSITIFS	
I.II. 1 LE CISP	
I.II. 2 LE PROJET EDUCATIF LOCAL	
I.II. 3 LE CONTRAT LOCAL CLEAC	
I.II. 4 L'ACCOMPAGNEMENT DES SIVOS	
I.III. LES ASSOCIATIONS	
I.IV. LES INDIVIDUELS PROFESSIONNELS OU BENEVOLES	
I.V. LES AGENTS TERRITORIAUX	
I.VI. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	
II. L'ORGANISATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DU TERRITOIRE	p. 12
II.I. PREAMBULE	
II.II. LES ECOLES	
II.III. LES SERVICES EXTRA-SCOLAIRES	
III. LES ENJEUX DU PEDT	p. 13
IV. LES ORIENTATIONS	p. 15
V. TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES – SIVOS GTT	p. 15
V.I. ECOLES	
V.II. LES SERVICES PERISCOLAIRES	
V.II 1 LA RESTAURATION	
V.II 2 ALSH PERISCOLAIRE	
V.II 3 LE TRANSPORT SCOLAIRE	
V.III. LE PATRIMOINE IMMOBILIER	

VI. LE PLAN MERCREDI

p 17

VI.I LES PARTENAIRES

VI.II OBJECTIFS EDUCATIFS DU PLAN MERCREDI

VI.III LOCAUX ET INSTALLATIONS

VI.IV TEMPS PERISCOLAIRE DU MERCREDI

VI.V TEMPS PERISCOLAIRE HORS MERCREDI

VI.VI PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

VI.VII ACTIVITES

VII. LA GOUVERNANCE

p. 22

VIII. ANNEXES

p. 23

PROJET

PRESENTATION

LE TERRITOIRE

Le territoire de la Communauté de Communes est composée de 41 communes pour une population totale de 22 555 habitants (Insee 2020)

Elle se caractérise par un émiettement communal puisque une seule commune, LE NEUBOURG, compte plus de 4.000 habitants, les 40 autres étant en deçà des 2000 habitants.

BACQUEPUS	IVILLE
BERENGIVILLE-LA-CAMPAGNE	MARBEUF
BERNIENVILLE	LA HAYE-DU-THEIL
BROSVILLE	LA PYLE
CANAPEVILLE	LE BOSC DU THEIL
CESSEVILLE	LE NEUBOURG
CRESTOT	LE TILLEUL-LAMBERT
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	LE TREMBLAY- OMONVILLE
CROSVILLE-LA-VIEILLE	LE TRONCQ
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	QUITTEBEUF
ECAUVILLE	SAINT-AUBIN D'ECROSVILLE
ECQUETOT	SAINTE-COLOMBE-LA-COMMANDERIE
EMANVILLE	SAINTE OPPORTUNE DU BOSC
EPEGARD	SAINT MESLIN DU BOSC
EPREVILLE-PRES-LE NEUBOURG	TOURNEDOS-BOIS-HUBERT
FEUGUEROLLES	TOURVILLE-LA-CAMPAGNE
FOUQUEVILLE	VENON
GRAVERON-SEMERVILLE	VILLETES
HECTOMARE	VILLEZ-SUR-LE NEUBOURG
HONDOUVILLE	VITOT
HOUETTEVILLE	

La Communauté de Communes se caractérise également par une histoire très rurale et une évolution récente vers la périurbanisation. En effet, entourée de plusieurs agglomérations, Grand Evreux, CASE, CREA, elle connaît un dynamisme démographique non démenti depuis les années 90, en particulier dans les petites communes, qui attirent les jeunes ménages du fait d'un foncier et d'une qualité de vie plus attractifs. Ce sont de nouveaux habitants qui, venant des agglomérations, attendent une offre de services publics notamment pour leurs enfants, de même nature.

Le **SIVOS GTT, périmètre du PEDT**, regroupe les communes de Graveron-Sémerville, Tilleul-Lambert et Tournedos-Bois-Hubert et se situe au sud de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg. Il présente les mêmes particularités. Il a connu une expansion démographique importante entre 2008 et 2018 passant de 846 hab.¹ à 1036 hab.¹ marquée depuis par une stabilisation de sa population avec 1045 hab² en 2020, avec une évolution à la

¹ population totale en 2018 - source INSEE

² population totale en 2020 - source INSEE

des effectifs scolaires, ce qui a conduit à une fermeture de classe sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert à la rentrée 2022. Les effectifs scolaires étaient de 120 élèves à la rentrée 2021, 118 élèves en 2022, 110 élèves en 2023. La projection pour la rentrée 2024 prévoit 111 élèves.

L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Les rythmes scolaires du SIVOS GTT sont organisés sur la semaine de 4 jours (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi).

PROJET

I. LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

I.1 RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Le territoire du SIVOS GTT dispose d'un certain nombre de structures ou services développés par la Communauté de Communes du Pays du Neubourg qui progressivement a mis en place une politique ambitieuse dans le cadre des projets Petite-Enfance et Jeunesse.

Tenant compte de la particularité du territoire : grande étendue et dispersion de petites communes, la volonté de la Communauté de Communes a été de « coller » au plus près de la population et des évolutions démographiques avec un maillage pérenne pour les crèches, et évolutif pour tenir compte des évolutions démographiques pour le Relais Petite Enfance (RPE) et le Pôle Animation Jeunesse (PAJ).

I.1.1 LA PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance :

Porté par la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, le RPE a ouvert ses portes en 2005. A vocation d'itinérance pour offrir à toutes les familles du territoire de la Communauté de Communes et à toutes les assistant(e)s maternel(le)s une égalité d'accès au service, il délocalise un certain nombre de ses missions ou actions. Par exemple il est présent sur la commune de Graveron-Sémerville pour des ateliers d'éveil et assure des rendez-vous avec les familles et/ou les assistant(e)s maternel(le)s sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert. Afin de poursuivre ses missions et de répondre au mieux aux attentes des familles et des assistant(e)s maternel(le)s, le RPE s'est doté depuis plusieurs années (septembre 2016) d'une seconde animatrice.

Les Structures Multi-Accueils (SMA) :

Au nombre de cinq et dotées de 95 places, elles sont situées sur les communes d'Iville, Ecquetot, Hondouville, le Neubourg et Tournedos-Bois-Hubert. Portées par la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, dans le cadre d'une contractualisation avec la CAF avec le soutien du Conseil Départemental de l'Eure et de l'Etat, elles ont été ouvertes en décembre 2007.

Aujourd'hui, après 17 années de fonctionnement, elles accueillent exclusivement des enfants du Pays du Neubourg.

La particularité de la Direction Petite Enfance et des 5 crèches est de s'être dotée d'un projet pédagogique inspiré de la méthode Pickler-Lockzy qui privilégie l'autonomie et la prise d'initiative de l'enfant. Ce choix n'est pas sans effet sur les savoir être des enfants sortant de ces crèches puisqu'il a amené des enseignants et psychologues de RASED à s'y intéresser et à solliciter des rencontres.

Le territoire du SIVOS GTT bénéficie d'un site multi-accueil d'une capacité de 20 places, située sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert à proximité des écoles et de l'ALSH gérés également par le SIVOS GTT, permettant des échanges entre les différentes structures.

I.1 2 LA JEUNESSE 11-17 ANS

Depuis 2007, la Communauté de Communes du Pays du Neubourg a mis en place un Pôle Animation Jeunesse pour les 11-17 ans. Au départ totalement itinérant et mobile, avec une seule animatrice, il a, malgré son succès, montré rapidement ses limites. Il a alors diversifié son offre avec un accueil fixe et un accueil itinérant. Après plusieurs années d'activité en baisse, il a été décidé de revoir le fonctionnement du PAJ. Ainsi depuis 2019, le PAJ est ouvert exclusivement sur les périodes de vacances scolaires avec cependant le maintien de quelques activités certains vendredis soirs et week-ends de l'année. Par ailleurs, le principe du tout itinérant a été repris avec l'idée d'aller vers les jeunes, avec l'acquisition d'un second minibus pour faciliter le ramassage des jeunes.

Chaque année, la commune de Graveron-Sémerville accueille l'équipe du PAJ et ses jeunes au sein de sa salle des fêtes pour les vacances d'hiver ou de printemps.

Ce mode d'accueil vient compléter l'offre d'accueil pour les jeunes sur le territoire mais ne répond pas cependant pas aux attentes des jeunes, en préadolescence et de leurs parents, qui recherchent encore des lieux à l'organisation plus « classique » d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), offre déjà existante sur le territoire de la communauté de communes, qui s'est également développée sur le territoire du Sivos GTT et élargi avec l'arrivée des nouvelles communes comme le Bosc-du-Theil et Tourville-la Campagne qui ont également un ALSH sur leur commune.

I.1 3 LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les services communautaires sont impliqués à plusieurs titres :

- dans l'animation du PEDT : élaboration, définition des projets, animations du groupe de pilotage, relations avec les correspondants PEDT des écoles, etc . Cette mission a été confiée à la Directrice des Services à la Population qui est chargée du projet et y associe les responsables de services de son ressort tels que le responsable du PAJ et le Directeur Petite Enfance,
- dans la mise à disposition, voire la mutualisation de moyens (notamment informatiques, Gestion des Ressources Humaines) mais aussi du matériel (valises de livres ou de jeux, matériels sportifs, etc),
- enfin, certains services sont susceptibles de proposer des animations, à partir de leurs missions et savoir-faire propres : ainsi dans le domaine de l'Environnement : déchets, cycle de l'eau, etc. A titre d'exemple, le Service de Prévention et Gestion des Déchets a une mallette éducative d'exercices ludiques et l'ambassadrice de tri élabore une offre d'animation sur le thème des déchets

I.11 LES AUTRES DISPOSITIFS

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg s'est engagée dans d'autres programmes qui s'adressent également au public de jeunes, cette fois de façon plus large et dont les jeunes du SIVOS GTT bénéficient.

I-II 1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURTE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CISPD)

Créé aux débuts de la Communauté, le CISPD était en sommeil depuis plusieurs années. Il sera officiellement relancé en juillet 2024.

Toutefois, un certain nombre d'actions étaient développées sur les tranches d'âge de 0 à 17 ans au travers des services à la population (Petite-Enfance, RPE et PAJ) :

- auprès du personnel des crèches, des parents sur des thèmes tels que les « douces violences »,
- auprès des élèves des collèges Pierre Corneille et Geneviève De Gaulle Anthonioz et du Lycée Agricole du Neubourg, sur les différentes addictions et leurs conséquences, les conduites dangereuses.

Ces actions ont été, pour certaines d'entre-elles, mise en stand-by suite au COVID-19. La relance officielle du CISPD en juillet 2024 va permettre de les renouveler et

I-II 2 LE PROJET EDUCATIF SOCIAL LOCAL (PESL)

Dans la foulée de la création de structures d'accueil Petite Enfance et Jeunesse, a été lancée une démarche en vue de l'élaboration d'un Projet Éducatif Local à l'échelle du territoire communautaire.

En 2006-2007, à l'occasion du Carrefour de l'Éducation, les tables rondes ont permis d'identifier les finalités et les valeurs à prendre en compte dans ce projet : tolérance, citoyenneté, égalité et solidarité, qui peuvent être reprises dans le projet éducatif du territoire. Mais aussi y apparaissent les points sur lesquels il s'avérait nécessaire de porter une attention particulière comme les questions liées à la mobilité, à l'accessibilité et la diversité en matière de culture, de sports, de loisirs, avec une idée transversale : mettre en place les conditions d'une égalité d'accès pour chaque enfant ou jeune, quelle que soit sa commune de résidence.

Le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et l'arrivée fin 2021 du chargé de coopération, ont permis de retravailler ce document support dans sa nouvelle version (PESL).

I-II 3 CONVENTION TERRITORIALE TRIENNALE (ex- CONVENTION LOCALE D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)

Les principes énoncés dans le PEL se sont concrétisés notamment à travers la signature d'une Convention Locale d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) avec pour partenaires :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le Ministère de la Culture et de la Communication,
- la DASEN pour le Ministère de l'Éducation Nationale,
- la DRAAF pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- et une association (l'Abordage, le Tangram, La Maison de L'architecture de Normandie, ou encore la Compagnie Beau Geste) qui propose l'artiste et assure l'organisation générale.

Dans ce cadre, l'artiste travaille, avec plusieurs classes du territoire à l'écriture de textes qui sont mis en valeur sous différents supports selon l'artiste (livret, CD, ballades contées avec falsh code accessible à tous, spectacle), sous forme écrite les premières années, puis de

chansons, de contes ou de danses plus récemment.

En 2019, la Communauté de Communes du Pays du Neubourg a souhaité renouveler son engagement dans ce domaine avec la signature d'un nouveau contrat : la Convention Territoriale Triennale.

Les élèves du SIVOS GTT ont pu à plusieurs reprises participer à ces résidences.

Le principe des résidences d'artistes se poursuit et se développe avec une plus large ouverture, tant au niveau du public que des contenus, avec en réflexion la mise en place d'un nouveau contrat avec la DRAC.

I-II 4 L'ACCOMPAGNEMENT DES SIVOS

La Communauté de Communes au travers de sa commission « Culture - Soutien Vie Locale » a souhaité accompagner les communes et/ou Sivos dans la réforme des rythmes scolaires avec la mise à disposition de malles de jeux ou de Kits sur diverses thématiques en lien avec les axes du PEDT de 1^{ère} génération et correspondant à différentes classes d'âges (3 niveaux).

Depuis, la rentrée scolaire 2017/2018, le matériel est également à disposition des ALSH et/ou garderies périscolaires qui en font la demande.

I.III LES ASSOCIATIONS

Parallèlement aux contacts que les gestionnaires prenaient avec les associations locales ou extérieures, la Communauté de Communes a réalisé un recensement de l'ensemble des associations existantes sur le territoire. L'objectif est de disposer d'une base de données pouvant être mise à disposition des gestionnaires de structures, des associations, des communes, etc.

I.IV LES INDIVIDUELS PROFESSIONNELS OU BENEVOLES

La fin de la période COVID a encouragé les structures comme le SIVOS GTT à relancer et à rechercher des activités avec des intervenants extérieurs présents sur le territoire (Poterie, conversation anglaise, Savoir Rouler à Vélo, Compagnie Asphalte, Mehdingho Freestyle Football.)

Dans le cadre des partenariats engagés par la Communauté de Communes, avec des interlocuteurs, tels que la Mission Locale d'Évreux ou Pôle Emploi, il est porté une attention particulière aux projets individuels qui pourraient se manifester.

Les membres d'associations bénévoles sont également recherchés.

I.V LES AGENTS TERRITORIAUX

Les agents employés dans les écoles, que ce soient en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles ou agent en « garderies » périscolaires, constituent un vivier potentiel de ressources pour l'encadrement des ALSH périscolaires.

A la mise en place de la réformée en 2014, les garderies périscolaires n'étant pas agréées, peu d'agents étaient titulaires d'un BAFA, seuls un, voire deux organisateurs, s'étaient préoccupés de leur assurer ce bagage « minimal».

La mise en place des rythmes scolaires a constitué une réelle opportunité :

- pour les agents de monter en qualification notamment en matière d'encadrement des enfants, gagner en diversification de leurs missions,
- pour les Communes ou SIVOS, de sécuriser et d'assurer tant la continuité que la qualité des interventions auprès des enfants que ce soient dans le cadre des TAP ou même des Garderies Périscolaires,

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (ex-Contrat Enfance Jeunesse), les partenaires de cette convention ont souhaité maintenir leur engagement quant à l'organisation de cursus de formation BAFA.

Notamment, le SIVOS GTT propose systématiquement la formation BAFA aux agents territoriaux qui rejoignent le SIVOS GTT. De plus, le SIVOS GTT assure le financement de 2 BAFA tous les ans auprès des jeunes volontaires parmi les 3 communes constitutives du SIVOS.

I.VI LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

(cf. VI. PLAN MERCREDI – VI.I LES PARTENAIRES p.18)

II. L'ORGANISATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DU TERRITOIRE

II.I PREAMBULE

Avant de se recentrer sur le périmètre du Sivos GTT, il semblait important de pouvoir resituer le contexte communautaire.

Les communes du territoire sont de petite taille. En effet, seule la ville du Neubourg compte plus de 4 000 habitants, les 40 autres sont en dessous des 2 000 habitants.

Cette caractéristique impacte le paysage scolaire de façon remarquable. On trouve des écoles communales, intercommunales, ces dernières sous forme soit regroupées soit dispersées, d'où une extrême variété des situations et des moyens.

L'organisation scolaire, élémentaire et préélémentaire, sur le Pays du Neubourg est ainsi caractérisée par son extrême diversité :

Coexistent en effet :

- des écoles communales avec ou sans transport matin et soir,
- des regroupements pédagogiques sur un seul site avec des ramassages dans les différentes communes, matin et soir,
- des regroupements pédagogiques « dispersés » c'est-à-dire dont les classes sont disséminées sur différentes communes.

On voit là, tout de suite, les impacts en matière de transport :

- pour certaines écoles, le transport du matin et du soir est à la fois un « ramassage » des enfants sur les communes d'origine et une dispersion sur les communes où sont physiquement les classes ;
- la nécessité d'y rajouter un temps de transport aller/ retour le midi pour rejoindre le restaurant scolaire.

II.II LES ECOLES

Le territoire de la Communauté de Communes comporte à la fois :

➤ des communes disposant d'écoles : Le Neubourg, Canappeville, Le Bosc-du-Theil, Tourville-La-Campagne Hondouville, Sainte Colombe-la-Commanderie, A noter que ces deux dernières communes ont des accords plus ou moins formalisés, respectivement avec Houetteville (et la Vacherie hors Communauté) et le Tremblay-Omonville pour accueillir des enfants de ces dernières.

➤ des SIVOS du territoire y compris ceux dont l'aire de recrutement « déborde » le territoire communautaire : EPEVICROS, SIVOS d'IVILLE, le SIVOS des Villages, **le SIVOS Graveron-Semerville /Tournedos-Bois-Hubert/ Le Tilleul-Lambert**, le SIVOS Bacquepuis-Bérengeville, le ROVISTEP, le SIVOS Bernienville-Quittebeuf.

Le SIVOS Brosville/Tourneville est rattaché au SIVOM CAP NORD EST.

Le SIVOS de Fouqueville / La Harengère / Amfreville-Saint-Amant dont les 2 dernières communes sont hors de la communauté de communes du Pays du Neubourg

Le SIVOS de Saint-Meslin du Bosc / La Haye du Theil / Saint-Pierre de Boscguéard dont cette dernière est hors territoire communautaire.

Seule l'école du SIVOS des Villages est organisée sur un seul site à Saint-Aubin-d'Ecrosville,

➤ Avec une exception : la commune d'Emanville qui fait partie du SIVOS de Barquet.

II. III LES SERVICES EXTRA SCOLAIRES

En matière « Extra-Scolaire », l'offre d'accueil reste limitée sur le territoire communautaire, même si depuis septembre 2014, une nouvelle structure a ouvert ses portes, précisément sur le territoire du SIVOS GTT et portée par celui-ci.

Elle est ouverte sur les périodes de vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août avec une amplitude horaire de 11h30 (7h00 / 18h30).

Le SIVOS dispose de deux sites agréés par la DDCS, en fonction des besoins et du nombre d'enfants accueillis. Le site principal se trouve sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert et le second sur celle de Graveron-Sémerville (salle des fêtes). Il est associé à la Convention Territoriale Globale (CTG), ex-Contrat Enfance Jeunesse, signée avec la CAF de l'Eure.

Au-delà de cette structure, existe sur la Communauté de Communes du Pays du Neubourg :

- un Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur le Neubourg, sous forme associative « Les P'tits Loups ». Il peut accueillir jusqu'à 100 enfants. Il est également associé à la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de l'Eure.

- un Accueil de Loisirs Sans Hébergement sur le Bosc-du-Theil. Ouvert aux 3-12 ans, il accueille en moyenne entre 50 et 80 jeunes

- des solutions existent également hors du territoire communautaire (Amfreville-Saint-Amant, Evreux, etc...).

Un certain nombre de familles sont donc amenées à recourir à des ALSH hors territoire, en particulier sur Evreux.

III. LES ENJEUX DU PEDT

La mise en place d'un Projet Educatif de Territoire peut être considérée, à l'échelle du territoire, comme une véritable opportunité pour répondre de façon « pro-active » à un certain nombre de problématiques qui ont été identifiées de façon suffisamment nette pour justifier la mise en place d'actions volontaristes pour tenter de les atténuer, pour les générations aujourd'hui en âge scolaire et demain des citoyens sur le marché du travail.

Deux problématiques majeures se posent sur le territoire communautaire comprenant également le territoire du SIVOS GTT :

- le niveau scolaire,
- l'isolement.

«La Haute-Normandie se distingue de longue date par des résultats scolaires inférieurs à la moyenne nationale.

.....
Ces indicateurs de réussite scolaire moins favorables se traduisent par une insertion des jeunes plus difficile.

.....
Le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans diplôme ni qualification est encore important : environ 15% des jeunes n'ont aucun diplôme et 6% n'ont que le brevet des collèges. Entre 18 et 25 ans, environ un jeune sur 5 est à l'écart d'un dispositif de formation ou de l'emploi...»

(Plan pluriannuel contre la pauvreté et l'exclusion sociale Haute Normandie - Diagnostic Statistiques INSEE - novembre 2013

En 2017, « la population normande reste la plus faiblement diplômée des régions de France métropolitaine. La proportion des pas ou peu diplômés, ajoutée à celle des titulaires d'un CAP ou BEP parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus et non scolarisées, est la plus élevée dans cette région. A l'inverse la proportion de diplômés du supérieur est la plus faible de toutes les régions de France métropolitaine. (L'essentiel sur ... la Normandie – Insee – Avril 2021.

Cette analyse qui concerne l'ensemble de la Région peut s'appliquer en tous points sur le territoire du Pays du Neubourg.

Plusieurs indicateurs locaux viennent corroborer ce tableau :

- une forte déperdition d'élèves entre le collège et le lycée, alors même que les élèves qui poursuivent ont de bons résultats,
- les observations menées par les animateurs du Pôle Animation Jeunesse, notamment sur le phénomène de décrochage scolaire,
- les statistiques des observatoires de l'emploi, que ce soient la Maison de l'Emploi d'Evreux ou le Pôle emploi, tous relèvent le taux important de jeunes en recherche longue voire inaboutie d'emploi, avec des risques de désocialisation.

Cette problématique rejoint donc le deuxième handicap du territoire qui se définit comme un des facteurs multiples d'isolement :

- la quasi-absence d'équipements culturels structurants, hors Le Neubourg,
- des frais et des durées de transport importants pour un certain nombre de collectivités,
- des communes de petites tailles et éparpillées,
- un habitat pavillonnaire très « individuel » qui ne facilite pas les relations de voisinage entre enfants,
- des lieux de rencontres se limitant à la rue (dangereuse ?), à la salle des fêtes ou salle polyvalente quand elle existe, même si l'on observe la création dans plusieurs communes de lieu type « city stade »,
- un dynamisme démographique qui va de pair avec des mouvements entrée/sortie relativement importants et l'arrivée de « rurbains » sans attaches locales.

IV. LES ORIENTATIONS

Au vu de ce portrait du territoire en matière d'offres et de possibilités d'animation en direction des enfants, en particulier des 3-12 ans, et dans la continuité du précédent Projet Educatif de Territoire il est proposé travailler sur deux axes principaux :

- proposer une offre de qualité dans les domaines culturels, des nouvelles technologies, de l'environnement, de la citoyenneté,
- tendre à assurer des propositions de même niveau tant en matière de temps péri-éducatifs, péri ou extrascolaires sur l'ensemble du territoire du SIVOS.

Les domaines auxquels il sera porté une attention particulière seront donc prioritairement :

- **la culture, au sens large du terme, et notamment** :
 - toutes les animations favorisant la pratique de l'écrit, du texte, de l'enrichissement du vocabulaire sous quelque forme que ce soit, en s'appuyant sur les bibliothèques identifiées, la pratique théâtrale y compris les techniques d'improvisation, les jeux les langues étrangères,
 - l'apprentissage et la pratique des nouvelles technologies, y compris la maîtrise de l'usage des réseaux sociaux (en attente d'un débit suffisant),
 - la musique, la danse, l'expression corporelle, etc...
 - **le développement durable, toujours au sens large** :
 - les animations de sensibilisation à l'environnement : gestion des déchets, pratiques de jardinage, découverte du milieu rural, ateliers de réemploi ou de détournement d'objets, etc...
 - les animations autour du « bien vivre » : l'alimentation, la pratique du sport, les activités manuelles, etc...
- Le vivre ensemble :**
- jeux coopératifs de table ou sportifs,
 - prévention routière
 - etc.

La mise en œuvre de ces orientations demande :

- un véritable travail de partenariat avec les enseignants afin de définir le périmètre de compétences de chaque partie et leur complémentarité,
- d'être à l'écoute des parents, mais aussi des enfants sur leurs souhaits et leurs interrogations
- de s'appuyer en priorité sur les ressources du territoire comme les associations ou le personnel territorial

V. TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES : SIVOS GTT

Le Sivos GTT, comme indiqué précédemment, regroupe trois communes et présente la particularité d'être ce que l'on appelle un Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé.

Ainsi, sont concernés les élèves des écoles élémentaires et maternelles suivantes :

- L'école de Graveron-Sémerville située avenue de la Turgère et accueillant une classe de CE1/CE2
- L'école de Tilleul-Lambert sise rue de l'Ecole et accueillant une classe de CM1/CM2
- L'école de Tournedos-Bois-Hubert située rue des Longues Mesures et accueillant trois classes :
 - Petite/Moyenne Section
 - Grande section/CP
 - CP/CE1

Dans le cadre de son Accueil de Loisirs Sans Hébergement le SIVOS est également amené à accueillir des enfants des communes alentours, comme Quittebeuf, Bernienville, Sainte-Colombe-la-Commanderie, Bacquepuis, Plessis Ste Opportune, Saint Aubin d'Escroville, Houetteville, Crosville La Vieille, Bérengeville la Campagne, Feuguerolles, Epéguard..

V.I ECOLES

Ecoles et effectifs du territoire du SIVOS GTT (année 2024-2025) prévisionnel au 20 février 2024

Gestionnaire	Ecole	Type	Nombre d'enfants élémentaire	Nombre d'enfants Maternelle	Total Enfants
Tournedos-Bois- Hubert	Groupe scolaire		21	38	62
Le Tilleul Lambert	Ecole	RP dispersé	27	-	27
Graveron Semerville	Ecole		22	-	22
Total					111

V.II LES SERVICES PERISCOLAIRES

V-II 1 LA RESTAURATION

Le SIVOS propose une restauration le midi sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert, avec un transport en car, pour les écoles de Graveron-Sémerville et du Tilleul-Lambert .

Dans le cadre du protocole sanitaire lié à la Covid-19, le SIVOS a délocalisé la restauration dans la salle des fêtes de Graveron-Semerville (local agréé pour la restauration collective) pour les écoles de Graveron-Sémerville et du Tilleul-Lambert.

Cette solution est parfois réactivée de façon exceptionnelle notamment lors des épisodes neigeux pendant lesquels le transport scolaire nest plus assuré suite à décision préfectorale.

V-II 2 ALSH PERISCOLAIRE

Le SIVOS propose un accueil aux enfants, matin et soir en ALSH (agr   DDCS et CAF) ainsi que le mercredi de 7h00   18h30.

L'ALSH se situe sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert.

L'ensemble des animateurs sont titulaires   minimum d'un BAFA en 2024   l'exception d'une personne qui vient compl  ter l' quipe lorsque les effectifs accueillis sont plus importants.

V-II 3 LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le transport des  l ves sont pris en charge par le SITS.

V.III LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Sur le territoire du SIVOS GTT, le patrimoine appara t plut t bien dot  :

- Tournedos-Bois-Hubert :
 - ALSH : salle de garderie, cantine, cour
 - Ecole : salle de motricit , dortoir (et salles de classes  ventuellement)
 - Salle des f tes
 - Cour de l' cole
 - Terrain de sport communal

Il est important de rappeler que l'ALSH est   proximit  de l' cole, de la Salle des f tes et du terrain de sport communal.

- Graveron-S merville :
 - Ecole : salle de classe, cour
 - Salle des f tes (  proximit  de l' cole et agr  e DDCS en ALSH avec possibilit  d'accueil en restauration collective)
 - Terrain de sport communal
- Le Tilleul-Lambert :
 - Ecole : salle de classe, salle p dagogique, cour
 - Terrain en herbe jouxtant l' cole, r guli rement entretenu
 - Terrain multisports communal

VI. LE PLAN MERCREDI

VI.I LES PARTENAIRES

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure

La CAF de l'Eure est un acteur incontournable, d j   partenaire dans le cadre de la Convention Territoriale Globale sign e, avec l'association « Les P'tits Loups » ALSH du Neubourg, l'ALSH

du Bosc-du-Theil, l'ALSH de Tourville-la-Campagne, le SIVOS GTT et la Communauté de Communes. La CAF est également partenaire de l'Espace de Vie Sociale « La Lanterne » portée par le « Kiosque d'Ateliers » basé à Quittebeuf.

La CAF accompagne les démarches des collectivités ou associations qui le souhaitent dans leurs projets d'ALSH.

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

L'appui et les conseils de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, notamment son Service Jeunesse-Engagement-Sport, sont nécessaires notamment en matière de formation des personnels et des animateurs, mais aussi pour les organisateurs qui s'y engagent, en matière de réglementation, pour la mise en place d'ALSH déclarés.

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg

- dans l'animation du PEDT : élaboration, définition des projets, animation du groupe de pilotage, relations avec les correspondants PEDT des écoles, etc. Cette mission a été confiée à la Directrice des Services à la Population qui est chargée du projet et y associe les responsables de services de son ressort tels que le responsable du PAJ et le Directeur Petite Enfance,

- dans la mise à disposition, voire la mutualisation de moyens (notamment informatiques, Gestion des Ressources Humaines) mais aussi du matériel (valises de livres ou de jeux, matériels sportifs, etc.),

- enfin, certains services sont susceptibles de proposer des animations, à partir de leurs missions et savoir-faire propres : ainsi dans le domaine de l'Environnement : déchets, cycle de l'eau, etc. A titre d'exemple, le Service Déchets a acquis une mallette éducative d'exercices ludiques et l'ambassadrice de tri élabore une offre d'animation sur le thème des déchets.

Associations/Prestataires :

La fin de la période COVID a permis de relancer des activités faisant appel à des associations ou prestataires extérieurs. Les sorties sur des sites extérieurs ont également pu reprendre notamment à partir de 2022.

VI.II OBJECTIFS EDUCATIFS DU PLAN MERCREDI

Dans le cadre du renouvellement du PEdt - Plan Mercredi, le Sivos GTT a, dans la continuité des précédents dispositifs, anticipé la prochaine rentrée et reprendra les valeurs et objectifs suivants. Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs pour l'année 2024/2025 actuellement en cours d'élaboration sera remis à la rentrée de septembre, celui-ci ayant pour habitude d'être élaborer chaque mois de juillet par l'équipe.

a) les valeurs

- * la bienveillance
- * la sécurité
- * la solidarité
- * la responsabilité

- * la laïcité

b) les objectifs

- * assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- * répondre aux besoins affectifs de l'enfant
- * **assurer l'accueil des enfants porteurs de handicap**
- * favoriser le bien-être tant des enfants que des animateurs
- * **respecter le rythme de l'enfant**
- * **développer l'autonomie de l'enfant**
- * favoriser l'échange et le partage entre adultes et enfants
- * permettre à l'enfant de s'épanouir en société
- * offrir un réel **temps de distraction** à l'enfant **tout en contribuant à son éducation**
- * **développer la créativité de l'enfant et éveiller sa curiosité**
- * inciter les animateurs à mettre en œuvre toutes leurs capacités d'écoute et de partage

Le projet mettra aussi l'accent sur le rôle pédagogique de l'équipe d'animation et propose différents ateliers :

- culturels par la lecture, la nature, expériences ludiques « scientifiques » ou « techniques »,
- découverte de l'art (poterie, peinture, sculpture)
- artistiques : théâtre, marionnette, danse, chanson/musique
- sportives (jeux, motricité...)

qui recourent également les axes du PEDT.

L'équipe d'animation comporte une animatrice ayant validé son stage de perfectionnement BAFA sur le thème du handicap.

L'accueil de Loisirs est un lieu de vie en collectivité et doit être aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté : respecter l'autre donc se respecter soi-même.

VI.III LOCAUX ET INSTALLATIONS

Sur les temps du mercredi, les enfants sont accueillis au sein de l'ALSH qui se trouve dans les locaux du Sivos au 9, rue de la Gendarmerie sur la commune de Tournedos-Bois-Hubert.

Les locaux comprennent :

- une salle d'activités
- un bureau-régie
- le dortoir de l'école de Sepmanville
- la cantine
- la cour du centre de loisirs
- la salle de motricité de l'école de Sepmanville
- la salle des fêtes de la commune de Tournedos-Bois-Hubert
- le terrain de sport de la commune de Tournedos-Bois-Hubert

En 2023, le SIVOS GTT a fait l'acquisition d'un minibus (9 places) permettant ainsi l'autonomisation de la structure pour des petites sorties sur le territoire (ateliers poterie au Tilleul Lambert, marché du Neubourg, ballades sur la Voie Verte,...)

Enfin, en 2024, le SIVOS GTT a créé une mini-ferme pédagogique sur un terrain jouxtant l'École de Sepmanville. Celle-ci accueille déjà des poules, il est prévu d'y ajouter tout prochainement des lapins, des chèvres naines, des pigeons. Des carrés potagers ont également été installés. Ces installations sont mis à la disposition des écoles, de l'ALSH ainsi que de la crèche (SMA de Tournedos Bois Hubert).

VI.IV TEMPS PERISCOLAIRE DU MERCREDI

Les enfants sont accueillis à la journée. Dans la mesure du possible, si le nombre d'enfants le permet, ils sont répartis en fonction de leur classe d'âge (3/5 ans – 6/8 ans – 9/12 ou 6/12 ans). L'objectif est de respecter le rythme de l'enfant et de lui proposer des activités adaptées à son évolution et favorisant l'autonomie.

Déroulement d'une journée type :

- 7 h 00 - 9 h 30 : Accueil individualisé / Ateliers libres, jeux calmes
- 9 h 30 - 11 h 30 : Activités
- 11 h 30 - 11 h 55 : Rangement / Ateliers libres, intérieur ou extérieur
- 11 h 55 - 12 h 00 : Passage aux toilettes / Lavage des mains
- 12 h 00 - 13 h 00 : Repas / Lavage des mains
- 13 h 00 - 13 h 30 : Temps récréatif / Départ à la sieste pour les plus petits
- 14 h 00 - 15 h 45 : Activités encadrées pour les autres enfants
- 15 h 45 – 16 h 00 : Rangement / Passage aux toilettes / Lavage de mains
- 16 h 00 – 16 h 30 : Goûter
- 16 h 30 – 18 h 30 : Activités libres / Départs échelonnés

Les temps d'accueil sont réservés à des « ateliers libres » : jeux de société, dessins, scoubidou, puzzles. Ces temps de la journée sont des temps de partage, d'échange et favorisent l'intégration sociale et la vie en collectivité. Ils permettent également à l'enfant de tisser des liens de confiance envers leurs animateurs.

Les programmes d'activités sont élaborés par thématique et par période comprise entre deux vacances scolaires. Elles peuvent être manuelles, physiques ou sous forme de jeux (petits jeux ou grands jeux, ces derniers étant alors planifiés lors de l'élaboration de la programmation).

Une sortie culturelle ou sportive est proposée par période. A noter que vu l'éloignement des centres sportifs ou culturels dû à notre territoire rural, chaque sortie nécessite la location d'un car et impacte donc le budget du SIVOS. Les territoires ruraux sont à ce titre pénalisés en ce qui concerne l'offre culturelle ou sportive. L'acquisition du minibus par le SIVOS GTT a permis d'autonomiser la structure en matière de déplacement. Déplacement qui reste limité par la capacité du véhicule (9 places).

VI.V TEMPS PERISCOLAIRE HORS MERCREDI

Hors mercredi, les temps périscolaires sont organisés en thématiques par périodes et déclinés en activités par journée pour les activités du soir (cf. annexe n° 1 Quater « organisation accueil périscolaire soir hors mercredi et programme annuelle d'activités »).

En période COVID, le Sivos avait mis en place une séparation des enfants par niveaux pour limiter les interactions : les plus jeunes restaient à l'école, les plus âgés se rendaient dans les locaux de la garderie. Le Sivos a pu alors constater plusieurs points positifs à cette organisation :

- plus d'espace pour les enfants
- différences d'âge limité d'où la possibilité d'adapter les activités en fonction des âges
- ambiance plus calme

si bien qu'il a été décidé de conserver définitivement cette organisation depuis 2020.

Pour le périscolaire matin, la présence des enfants est plus variable et les enfants restent peu longtemps, le car venant en chercher pour les accompagner aux écoles.

Pendant le temps d'accueil du soir, 2 fois par semaine, une aide aux devoirs a été mise en place. Pour les élèves de CP, l'accent est mis notamment sur la lecture. A savoir que l'agent en charge de cette mission est également ATSEM sur l'école de Sepmanville.

VI.VI PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

Les activités proposées aux enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire du mercredi ou hors mercredi, le sont à titre gratuit et ce pour l'ensemble des activités proposées.

Certaines sorties sur la journée peuvent ponctuellement faire appel à une participation des familles pour le transport ou l'entrée du lieu de visite.

Une participation des familles, payable mensuellement, modulée selon leurs ressources est appliquée (prise en compte du Quotient Familial selon un barème défini avec la CAF). Les familles inscrivent les enfants en début d'année scolaire ou lors de leur arrivée sur le regroupement.

VI.VII ACTIVITES

Dans le cadre du PEdt - Plan Mercredi, le SIVOS GTT propose de développer les activités suivantes : activités (cf. annexes 3 « fiches actions plan mercredi »), en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH et le projet d'école :

- Ferme pédagogique : cf. Fiche action 1 – Annexe n°3
- Atelier poterie : cf. Fiche action 2 – Annexe n°3 bis

VII. LA GOUVERNANCE

Si la Communauté de Communes est compétente en matière d'accompagnement pour l'élaboration du Projet Educatif Local ou encore du Projet Educatif De Territoire, les communes et les Sivos gardent la maîtrise des domaines scolaires et périscolaires. A ce titre la Communauté de Communes du Pays du Neubourg a désigné la Directrice des Services à la Population en tant que référente « PEDT » (ses coordonnées sont indiquées en page 2 du document).

Il convient donc de prendre en compte cette particularité dans le mode de gouvernance de ce projet.

Il est ainsi proposé de se doter d'un Comité de Pilotage (COFIL) comprenant les représentants suivants :

- La Vice-Présidente chargée de la Culture et du Soutien à la Vie Locale,
- La Présidente de SIVOS ou son représentant,
- Un représentant de Parents d'Élèves,
- Un représentant des enfants accueillis à l'ALSH
- les Directeurs(trices) des écoles concernées
- La Directrice des Services à la Population,
- La directrice de l'ALSH
- Le Directeur Départemental de l'Education Nationale ou son représentant,
- Un représentant du Service Départemental Jeunesse Engagement Sport,
- Le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure ou son représentant.

Des groupes de travail pourront être mis en place à la demande des partenaires.

IX. ANNEXES

ANNEXES N°1 - Organisation temps périscolaire hors mercredi

- **Annexe n°1 : fiche individuelle SIVOS GTT – Tilleul Lambert**
- **Annexe n°1 bis : fiche individuelle SIVOS GTT – Tournedos-Bois-Hubert**
- **Annexe n°1 ter : fiche individuelle SIVOS GTT – Graveron-Sémerville**
- **Annexe n°1 quater : programmation annuelle d'activités 2023/2024**

ANNEXE N°2 – Extrait du Projet Pédagogique SIVOS GTT 2023/2024 – temps périscolaire du mercredi

ANNEXES N°3 - Fiches actions plan mercredi

- **Annexe n°3 : fiche action « Ferme pédagogique »**
- **Annexe n°3 bis : fiche action « Atelier poterie »**

PROJET

ANNEXES

PROJET

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2024-2027

FICHE INDIVIDUELLE

COLLECTIVITE : SIVOS GTT (Graveron-Sémerville, Tournedos-Bois-Hubert, Tilleul-Lambert)	
ECOLE :	Le Tilleul - Lambert
SITE :	Rue de l'Ecole
NOMBRE DE CLASSES :	NOMBRE D'ELEVES :
- CM1/CM2	26
	TOTAL 26
HORAIRESCOLAIRES	CM1/CM2
Lundi :	8h40-12h10/ 13h45-16h15
Mardi :	8h40-12h10/ 13h45-16h15
Mercredi :	
Jeudi :	8h40-12h10/ 13h45-16h15
Vendredi :	8h40-12h10/ 13h45-16h15
RESSOURCES	
LOCAUX :	Classe, salle pédagogique
	Cour, préau
	Terrain multisport communal
	Terrain en herbe jouxtant l'école
CONTENU :	Activités périscolaires à Tournedos (cf. fiche Tournedos)
	Culture
	Développement durable
	Vivre ensemble
PROJET :	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Parlement des Enfants - Projet École et agriculture - Projet les Petits artistes de la mémoire - Prévention et lutte contre le harcèlement
TEMPS PERISCOLAIRES	
ALSH périscolaire	Sur site de Tournedos-Bois-Hubert
Statut :	SIVOS (agrée DDCS / CAF)
Horaires :	7h00-8h30 / 16h00-18h30
Horaire du mercredi	7h00/18h30
TEMPS EXTRA SCOLAIRES	
ALSH extra-scolaire	
Petites vacances (sauf Noël)	7h00 – 18h30

Grandes vacances (sauf août)	7h00 – 18h30
SERVICES CONNEXES	
RESTAURATION SCOLAIRE :	Sur le site de Tournedos-Bois-Hubert
Organisation :	2 services
TRANSPORT SCOLAIRE :	ORGANISATEUR : STIS du Neubourg
Matin/soir :	Oui
Midi aller/retour	Oui : A la cantine
COMMENTAIRES :	
Date : 01/05/2024	

PROJET



Annexe n°1 bis

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2024-2027

FICHE INDIVIDUELLE

COLLECTIVITE : SIVOS GTT (Graveron-Sémerville, Tournedos-Bois-Hubert, Tilleul-Lambert)		
ECOLE :	Tournedos-Bois-Hubert	
SITE :	4 rue Longues Mesures	
NOMBRE DE CLASSES :	3	NOMBRE D'ELEVES : 64
- PS/MS	22	
- GS/CP	22	
- CP/CE1	20	
HORAIRES SCOLAIRES		
Lundi :	8h30-12h00/13h30-16h00	
Mardi :	8h30-12h00/13h30-16h00	
Mercredi :		
Jeudi :	8h30-12h00/13h30-16h00	
Vendredi :	8h30-12h00/13h30-16h00	
RESSOURCES		
LOCAUX :	Salle de motricité – dortoir- cour de l'école	
	Terrain de sport communal – salle de garderie	
	Cour de la garderie – 1 classe (GS-CP)	
CONTENU :		
Culture	Conte et arts plastiques, théâtre, anglais,	
Développement durable	jardinage, cuisine, arts créatifs, jeux sportifs, activités athlétiques, jeux d'orientation, jonglerie	
Vivre ensemble	Jeux coopératifs, Jeux de société	
PROJET :	<ul style="list-style-type: none"> - Projet « 24 gestes pour prendre soin de notre planète et de ses habitants » - Projet « plus de nature dans notre école » (Ferme pédagogique) - Projet en lien avec l'avenant au plan de prévention du harcèlement scolaire - Projet liaison collège-école - Projet sur les contes - Projet JO - Projet liaison crèche-école 	
TEMPS PERISCOLAIRES		
ALSH Périscolaire	Sur site de Tournedos-Bois-Hubert	

Statut :	SIVOS (agr�e DDCS / CAF)
Horaires :	7h00-8h30 / 16h00-18h30
Horaires mercredi	7h00/18h30
TEMPS EXTRA SCOLAIRES	
ALSH Extra-scolaire	Sur site de Tournedos-Bois-Hubert
Petites vacances (sauf no�l)	7h00 – 18h30
Grandes vacances (sauf ao�t)	7h00 – 18h30
SERVICES CONNEXES	
RESTAURATION SCOLAIRE :	Sur le site de Tournedos-Bois-Hubert
Organisation :	2 services
TRANSPORT SCOLAIRE :	
	ORGANISATEUR : SITS Neubourg
Matin/soir :	Oui
Midi aller/retour	Oui : A la cantine
COMMENTAIRES :	
Date : 01/05/2024	



Annexe n°1 ter

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2024-2027

FICHE INDIVIDUELLE

COLLECTIVITE : SIVOS GTT (Graveron-Sémerville, Tournedos-Bois-Hubert, Tilleul-Lambert)	
ECOLE :	Graveron-Sémerville
SITE :	Avenue de la Turgère
NOMBRE DE CLASSES :	NOMBRE D'ELEVES :
- CE1/CE2	20
TOTAL	
	20
HORAIRES SCOLAIRES	CE1/CE2
Lundi :	8h30-12h00/13h35-16h05
Mardi :	8h30-12h00/13h35-16h05
Mercredi :	
Jeudi :	8h30-12h00/13h35-16h05
Vendredi :	8h30-12h00/13h35-16h05
RESSOURCES	
LOCAUX :	Classe (en dépannage)
	Salle des fêtes
	Cour, préau
	Terrain multisport communal
CONTENU :	Activités périscolaires à Tournedos (cf. fiche Tournedos)
	Culture
	Développement durable
	Vivre ensemble
PROJET :	<ul style="list-style-type: none"> - Projets « Jeux Olympiques Paris 2024 » - Projet « Préservation de notre environnement » - Programme PHARE : Lutte contre le harcèlement scolaire
TEMPS PERISCOLAIRES	
ALSH Périscolaire	Sur site de Tournedos-Bois-Hubert
Statut :	SIVOS (agrée DDCS / CAF)
Horaires :	7h00-08h30/ 16h00-18h30

Horaires mercredi :	7h00 / 18h30
TEMPS EXTRA SCOLAIRES	Sur site de Tournedos-Bois-Hubert
Petites vacances (sauf Noël)	7h00 – 18h30
Grandes vacances (sauf août)	7h00 – 18h30
SERVICES CONNEXES	
RESTAURATION SCOLAIRE :	Sur le site de Tournedos-Bois-Hubert
Organisation :	2 services
TRANSPORT SCOLAIRE :	ORGANISATEUR : SITS du Neubourg
Matin/soir :	Oui
Midi aller/retour	Oui : A la cantine
COMMENTAIRES :	
Date : 01/05/2024	



Annexe n°1 Quater

Sivos GTT 2023/2024

Organisation accueil périscolaire soir

	maternelle	CP	CE1/CE2 GERALDINE	CE2 GRAVERON	CM TILLEUL
16H00/16H 30	Goûter à l'école	Goûter garderie	Goûter garderie		
16H30/16H 45	Chant	Temps libre garderie	Temps libre garderie	Goûter à la garderie	Goûter à la garderie
16H45/17H 15	Activités école TBH	devoirs école TBH	devoirs garderie	devoirs garderie	devoirs garderie
17H15/17H 45	activités école TBH	activités garderie	activités garderie	activités garderie	activités garderie
17H45/18H 30	temps libre à l'école	Temps libre	Temps libre	Temps libre	Temps libre

PROJET D'ANIMATION 2023/2024

Conformément au projet pédagogique, le thème de cette année sera Les contes à partir du livre "Le loup qui découvrait le pays des contes".

Axes d'exploitations

Septembre / Octobre:

Le loup rencontre les 3 petits cochons.

En complément, nous explorerons aussi "matriochka" "Olga".

Novembre / décembre

Le loup rencontre les 7 chevreaux.

En complément nous explorerons aussi des contes de Noël.

Janvier / février

Le loup rencontre Le petit chaperon rouge.

En complément, nous explorerons aussi les trois grains de riz et petit aigle.

Mars / Avril

Le loup rencontre la petite poule rousse et Hansel et Gretel.

En complément, nous explorerons aussi "Le petit poucet" et "la soupe aux cail-loux."

Mai / Juin

Le loup rencontre Blanche-Neige.

En complément, nous explorerons aussi Rafara.



Extrait du Projet Pédagogique SIVOS GTT 2023/2024

ALSH périscolaire du Mercredi SIVOS GTT

La création du potager et de la mini-ferme pédagogique (en lien avec l'école et la crèche) se concrétise en 2024.

Le point fort de la thématique de cette année scolaire sera autour des animaux, du potager, de la bio-diversité et de la nature en général.

D'autres thématiques ponctuelles seront proposées aux enfants en fonction des périodes.

Suite à l'acquisition d'un mini-bus, un petit groupe de 8 enfants maximum bénéficiera à tour de rôle de sorties ludiques (atelier poterie, ballades, médiathèque, marché du Neubourg,...)

Les activités peuvent être manuelles, sportives ou sous forme de jeux, en extérieur ou intérieur selon les conditions météorologiques.

Les activités dites « activités libres » ont lieu sur les temps d'accueil ou de départ ainsi que sur les temps calmes. Elles permettent à l'enfant de pouvoir jouer pour son épanouissement personnel, développer ses connaissances culturelles, construire sa personnalité et apprendre la vie en collectivité (le vivre-ensemble).

PLAN MERCREDI – SIVOS GTT

FICHE ACTION N°1 : Ferme Pédagogique

Contexte :

Le projet de la ferme pédagogique a débuté en 2023 avec l'aménagement d'un terrain inutilisé jusqu'alors, jouxtant l'école de Tournedos Bois Hubert. Le terrain a été clôturé, des abris pour les animaux ont été construits ainsi qu'une volière. Des carrés potagers ont également été assemblés sur le site. Les premiers animaux sont arrivés en avril 2024.

Objectifs :

- Eveiller les enfants à l'environnement
- Impliquer les enfants dans le soins des animaux (nourrissage, nettoyage,...)
- Eveiller la curiosité de l'enfant

Contenu de l'action (déroulement)

Les enfants interviendront en cours de journée accompagnés d'une animatrice :

- soit pour participer aux activités quotidiennes de la ferme (nourrissage, nettoyage, ramassage des œufs,...)
- soit pour des activités dans les carrés potagers (semis, repiquage dans les carrés potager, arrosage,...)
- soit pour des activités de découverte développées par l'équipe d'animation (dessin d'observation, landart, bricolage déco de jardin...)

PLAN MERCREDI – SIVOS GTT

FICHE ACTION N°2 : Atelier Poterie

Contexte :

La proximité d'un atelier de poterie au Tilleul Lambert (Atelier Céramique Florent Rodier) ainsi que l'achat du minibus nous permet de proposer un atelier poterie sur une base régulière.

Objectifs :

- Découverte du matériau et de différentes techniques de modelage
- Développer la motricité fine
- Exprimer sa créativité
- Découverte d'une activité professionnelle (démonstration)

Contenu de l'action (déroulement)

Formation de petits groupes (place limitée dans le minibus et dans l'atelier).

Réalisation d'objets utilitaires ou décoratifs en lien avec la période de l'année (ex : Noël) ou les thématiques abordées au centre de loisirs (ex. écuelles pour les animaux de la ferme pédagogique).

Les objets sont cuits et émaillés, les enfants récupèrent un objet fini et utilisable.